

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MULTI ASSET CLIENT SOLUTIONS

AXA World Funds - Optimal Income

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Optimal Income A Capitalisation EUR pf (ISIN: LU0179866438)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment entend générer des revenus stables et une croissance du capital mesurée en euro en investissant à long terme dans des actions et des obligations européennes, en suivant une approche d'investissement socialement responsable (ISR).

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et se base, pour certaines classes d'actions, sur l'indice de référence indiqué dans la section « Performances passées » ci-dessous (l'« Indice de Référence ») pour calculer les commissions de performance des classes d'actions par rapport à l'Indice de Référence. Dans la mesure où l'Indice de Référence est surtout utilisé pour mesurer la performance et où l'allocation des investissements et le portefeuille de titres du Compartiment ne sont pas définis en lien avec l'Indice de Référence, l'écart par rapport à l'Indice de Référence est susceptible d'être important. Le Compartiment vise à limiter la volatilité annualisée à 15 %.

Le Compartiment est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre -4 et 8.

Le Compartiment utilise une approche ISR en investissant dans des titres qui ont mis en œuvre de bonnes pratiques en matière d'impact environnemental, social et de gouvernance (ESG). Premièrement, le Compartiment applique à tout moment les politiques d'exclusion sectorielle et de normes ESG d'AXA IM, sauf pour les dérivés et les OPC sous-jacents (www.axa-im.com/responsible-investing/sector-investment-guidelines) et une approche de sélectivité « Best-in-class » qui consiste à sélectionner les meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement en fonction de leurs notations extra-financières (scores ESG), tel que décrit dans le prospectus. En second lieu, les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection des titres repose essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de leur équipe dirigeante, de leurs perspectives de croissance et de leur profil global de risque et de rendement. L'allocation en instrument de taux est gérée de façon à limiter la volatilité des performances des actions.

A titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour la dimension environnementale et/ou la consommation d'eau, la santé, la sécurité, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance. Les données ESG utilisées se basent sur des méthodologies fondées en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul peut être différente.

Le Compartiment investit dans ou est exposé, à hauteur de 100 % de son actif net, à l'une ou plusieurs des classes d'actifs suivantes : un ensemble d'actions, y compris des actions à dividende élevé (avec un minimum de 25 % investi en actions, en permanence), des instruments de taux émis par des gouvernements, des titres émis par des sociétés domiciliés ou cotés en Europe de qualité Investment Grade et/ou instruments du marché monétaire. Le Compartiment investit jusqu'à 50 % de son actif dans des obligations remboursables par anticipation, jusqu'à 20 % dans des actions émises par des gouvernements et des sociétés basées dans des pays non européens (y compris des actions A chinoises cotées selon le programme Shanghai HK Stock Connect), jusqu'à 20 % dans des titres de qualité inférieure à Investment Grade, jusqu'à 40 % dans des titres des marchés émergents et jusqu'à 15 % dans des titres négociés sur le CIBM via le programme Bond Connect.

Les notations Investment Grade et Sub-Investment Grade sont basées sur les notations linéaires moyennes de Standard & Poor's, Moody's et Fitch

(autrement dit, les notations des agences sont converties en valeurs numériques qui, après en avoir calculé la moyenne, fournissent une valeur qui est convertie dans la notation habituelle la plus proche) ou, si elles ne sont pas notées, jugées être de qualité équivalente par le Gestionnaire. Les titres non notés doivent présenter une qualité que le Gestionnaire financier considère comme équivalente au niveau applicable respectif.

Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois, à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire financier de le faire.

Le Compartiment peut également investir dans/être exposé aux matières premières par le biais d'investissements éligibles (p.ex. des indices) à hauteur de 35 % de son actif net.

La politique d'investissement peut être réalisée au moyen d'investissements directs et de produits dérivés (dans la limite de 40 % de l'actif net dans le cas de recours à des produits dérivés à des fins d'investissement), notamment en concluant des swaps de rendement total sur actions, sur indices (y compris des indices de matières premières) ou sur obligations et des swaps de dérivés de crédit sur obligations.

Le Gestionnaire Financier gère le risque de marché dans la limite d'un niveau de VaR inférieur à 7 % de la VL du Compartiment, dans des conditions de marché normales. La VaR utilisée par le Gestionnaire Financier aura un horizon d'investissement de 5 Jours Ouvrés, avec un intervalle de confiance de 95 %. Cela signifie qu'il existe une probabilité de 5 % pour qu'une perte subie par le Compartiment au cours de ces 5 Jours Ouvrés dépasse 7 % de la VL du Compartiment. Cette VaR correspond à une probabilité de 1 % pour qu'une perte subie par le Compartiment au cours de ces 20 Jours Ouvrés dépasse 20 % de la VL du Compartiment dans des conditions normales de marché. Le Gestionnaire Financier prévoit que le niveau d'effet de levier du Compartiment, calculé au moyen de l'approche de la somme des expositions notionnelles, sera compris entre 0 et 3. Cependant, nous attirons l'attention des investisseurs du Compartiment sur le fait que le niveau d'effet de levier effectif du Compartiment puisse, à tout moment, être plus élevé que le niveau de levier susmentionné du fait des conditions de marché.

Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCo »).

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Pour les classes d'actions Capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

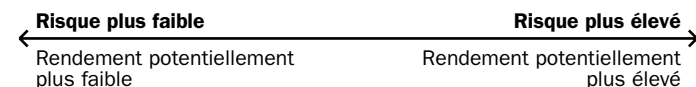
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risques liés aux investissements dans des hedge funds : une fraction limitée de l'actif du Compartiment concerné (maximum 10%) est exposée à des fonds pilotant des stratégies alternatives. Les investissements dans des fonds alternatifs induisent des risques spécifiques liés, entre autres, à la valorisation des actifs desdits fonds et à leur faible liquidité.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.44%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	20.00%
---------------------------	--------

Les commissions de performance sont calculées selon la méthode décrite dans le prospectus en appliquant un taux de participation de 20.00 % maximum de tout rendement réalisé par la Classe d'actions qui dépasse Max 0-100% €STR + 8.5 bps cap + 200 bps denominate EURO. Lors du dernier exercice du fonds, la commission de performance s'élevait à 1.57 % de la classe d'action.

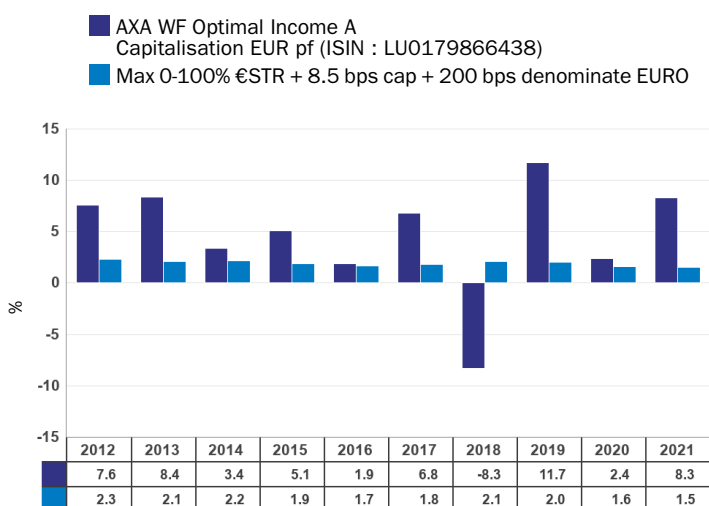
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2021. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 19/11/2003 et la classe d'actions en 2003. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans la devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Cette classe d'actions était auparavant gérée à l'aune de l'indice Eonia capitalisé + 200 pb non capitalisés.

A compter du 1er janvier 2022, la classe d'actions sera gérée à l'aune de l'indice (€STR + 8,5 pb) capitalisé + 200 pb non capitalisés.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

Les critères ESG, tels que détaillés dans le prospectus, contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur <https://funds.axa-im.com/>. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. La société met une version papier à disposition gratuitement sur demande. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur <https://funds.axa-im.com/> ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur <https://funds.axa-im.com/>.

Informations pour investisseurs en Suisse : Le représentant suisse est First Independent Fund Services Ltd, Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich. Le service de paiement suisse est Credit Suisse (Suisse) SA, Paradeplatz 8, CH-8001 Zurich. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur ("KIID"), les statuts et les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.